

SN FORNES QUIMPER

17 RUE ALBERT STEPHAN
29000 QUIMPER FRANCE
Tél : 0298528752 - Fax : 0298528752
E-mail : agence.quimper@eco-va.fr

**GARAGE AUTO DVS
VALETTE DENIS**

67 avenue jean jaures
34600 BEDARIEUX FRANCE

Numéro TVA : FR22441258597 - SIREN 441258597 - SIRET : 44125859700034
Forme juridique : SAS - Capital social : 40000 € - Code APE 4677Z
Ville Greffe d'Immat. : QUIMPER - N° d'immat. RCS : Quimper B 441 258 597
Agrément : PR2900002D

Vendeur	Caissier
BENOIT PE 11521	opistomaster 2

Informations client			
Telephone : 0766194793	Tel livraison : 0766194793	Code client : CVADQU	
Numero TVA : FR12902550565	SIREN : 902550565	SIRET : 90255056500029	
Modalité paiement : Prélèvement, date échéance au 30/04/2025			
Livraison à GARAGE AUTO DVS VALETTE DENIS 67 avenue jean jaures 34600 BEDARIEUX FRANCE			
SIRET : 90255056500029 - N° TVA : FR12902550565			

Référence	Désignation	PU HT (EUR)	PU TTC (EUR)	Remise Taux (%)	Remise Montant	Qté	TVA	Total HT (EUR)	Total TTC (EUR)
102211504	Feu arriere secondaire gauche (feux) CITROEN C4 PICASSO 1.6 HDI - 16V TURBO LP:2025020218 Garantie commerciale : 12 mois Ampoules non garanties. Date de livraison : 01/04/2025		25,00	10	2,5000	1	C		22,50
FDP	Livraison		0,00	0	0,0000	1	B		0,00
Quantité de produits : 2		Nb lignes d'encaissement : 2		Total remise (EUR)		Sous-Total (EUR)		22,50	
				2,5000					

ndc 12/4/3

Merci de vérifier la compatibilité de la pièce avec votre véhicule, toute pièce prise sans vérification préalable de votre part ne sera ni reprise, ni remboursée.
La garantie s'applique uniquement sur la pièce vendue et non sur le montage, la main d'œuvre n'est pas prise en garantie.
Il n'y aura ni échange ni remboursement si l'erreur ne provient pas de nos vendeurs.
Les frais de livraison en cas de retour injustifié seront à la charge du client.

IBAN : FR76 1380 7106 6276 0011 7503 864 - BIC : CCBPFRPPNAN

Voir conditions générales de ventes

Conditions d'escompte : néant

Les pénalités de retard à hauteur de 3 fois le taux légal sont exigibles dès le jour suivant la date d'échéance indiquée sur la facture sans qu'un rappel soit nécessaire (art. L441-6 Code de Commerce). Le montant de la pénalité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 € (L2012-387 du 22/03/2012)

IBAN : FR76 1558 9569 3007 4809 8424 047 - BIC : CMBFR2BXXX

IBAN : FR76 1380 7106 6276 0011 7503 864 - BIC : CCBPFRPPNAN

Voir conditions générales de ventes

Conditions d'escompte : néant

Les pénalités de retard à hauteur de 3 fois le taux légal sont exigibles dès le jour suivant la date d'échéance indiquée sur la facture sans qu'un rappel ne soit nécessaire (art. L441-6 Code de Commerce). Le montant de la pénalité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 € (L2012-387 du 22/03/2012). En complément, des pénalités de retard pourront être exigées. Le taux applicable pour le calcul de ces pénalités est égal au taux directeur de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage. Ces pénalités seront calculées sur le montant TTC de la facture.

Code TVA	Taux	HT (EUR)	TVA (EUR)	TTC (EUR)
B	20,0	0,00		0,00
C	(2)	22,50		22,50
Total		22,50	-	22,50

Règlement	Date règlement	Montant (EUR)
Total règlements		0,00

Net à payer (EUR)	22,50
Déjà réglé	0,00
Reste à payer (EUR)	22,50